



ERDOGAN ÉVOQUE UN ACTE TERRORISTE
Une forte explosion à Istanbul fait au moins 6 morts et 53 blessés

P 16

AKHENOUC RACHÈTE
« TOTAL ÉNERGIE
MAURITANIE »

Plan marocain voué à l'échec

p 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 14 novembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5689 - 19^e année

BELMADI EN CONFÉRENCE DE PRESSE



« Aït Nouri est officiellement avec nous »

P 7

L'HISTORIEN FABRICE RICEPUTI, EN CONFÉRENCE À ALGER AVEC SA COLLÈGUE MALIKA RAHAL, ÉVOQUE LES DISPARUS FORCÉS DE 1957-1958

« L'État français n'a pas le courage de reconnaissance »

LIRE EN PAGE 3

ALLÈGEMENT DU POIDS DU CARTABLE



Les élèves et les parents soulagés

P 5

VACCINATION DES ENFANTS



Le Pr Djenouhat annonce un nouveau programme pour 2023

P 16



Ph : Mourad Sid



IL Y A DEUX ANS, LE MAROC VIOLAIT LE CESSÉ-LE-FEU AVEC LE FRONT POLISARIO

Le peuple sahraoui déterminé à arracher son indépendance

► Lamamra s'est entretenu avec son homologue sahraoui

P 2

IL Y A DEUX ANS, LE MAROC VIOLAIT LE Cessez-le-feu AVEC LE FRONT POLISARIO

Le peuple sahraoui déterminé à arracher son indépendance

Le peuple sahraoui a bouclé, hier, jour pour jour, sa deuxième année de la reprise de sa lutte armée contre l'occupant marocain, qu'il a déclenché le 13 novembre 2020, en réaction à la violation, par Rabat de l'accord de cessez-le-feu de 1991, paraphé sous les auspices des Nations unies, avec le Front Polisario.

L'agression militaire de l'occupant marocain contre des manifestants sahraouis pacifiques dans la zone tampon d'El-Guerguerat comme indiqué dans le dit accord a été une violation aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'AG de l'ONU. L'agression de l'armée du royaume marocain, dans la région d'El-Guerguerat, dans le sud-ouest du Sahara occidental, contre des civils sahraouis a mené le peuple sahraoui à reprendre le chemin de la lutte armée pour son indépendance, comme l'avait annoncé, le Secrétaire général du Front Polisario, président de la République arabe sahraouie démocratique, Brahim Ghali, dans le décret, affirmant la fin de l'engagement au cessez-le-feu signé sous les auspices de l'ONU, entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc en 1991. Il a indiqué que cette décision a été prise « après que le Royaume du Maroc a violé l'accord de cessez-le-feu en attaquant, le 13 novembre 2020, des civils qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El-Guerguerat », le décret précisait également que l'armée marocaine a procédé « à l'ouverture de trois autres brèches dans le mur militaire marocain en violation flagrante de l'accord militaire numéro 1 signé entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc, sous la supervision des Nations unies ». Alors que les accords de cessez-le-feu, paraphé en 1991, sous l'égide de l'ONU, entre les deux parties en conflit, Rabat et le Front Polisario et dont la résolution 690 du Conseil de sécurité de 1991 stipulait l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, avec la création en cette date, de la Mission onusienne pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), la volte-face et le désengagement de l'occupant marocain, après 1991, a fini par la violation, il y a deux ans, des Accords de cessez-le-feu par le Maroc. En l'absence de volonté politique de membres permanents au Conseil de sécurité, détenteurs du droit de veto, à leur tête la France, soutien inconditionnel à la politique coloniale de Rabat au Sahara occidental, à bloquer l'achèvement du processus visant à achever la décolonisation au Sahara occidental, contenu dans le plan de règlement ONU/ OUA, à l'origine de la signature des accords de cessez-le-feu en



1991 devant lui succéder l'application effective du mandat pour lequel la Minurso a été créée en cette date. Un blocage d'un processus de règlement pacifique sur la base du Droit international, concernant la dernière question de décolonisation en Afrique inscrite à l'ONU et à l'Union africaine (UA) qui a non seulement prolongé les souffrances d'un peuple aspirant à vivre libre et indépendant, mais aussi replongé le conflit à son point de départ, la guerre entre le Front Polisario et l'occupant marocain. Si pour le peuple sahraoui, la lutte armée est un droit légitime reconnu par les Nations unies aux peuples coloniaux pour se défendre contre un système d'occupation et colonial, le Maroc s'est enfoncé, depuis 1991, dans sa fuite en avant dans son occupation du Sahara occidental, jusqu'à replonger la région, par sa violation en novembre 2020, des accords de cessez-le-feu précités, avec le Front Polisario, dans une guerre, soit une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales.

PARACHEVER LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT SAHRAOUI SUR LA TOTALITÉ DU TERRITOIRE

Les responsables sahraouis qui soulignent que l'occupant marocain, par son entêtement à maintenir sa présence illégale au Sahara occidental, comme l'atteste le droit international, jusqu'à violer en agissant militairement, en 2020, des civils sahraouis, dans la zone Tampon d'El Guerguerat, le cours de la guerre entre Rabat et l'armée de libération sahraouie « est largement en défaveur du Maroc » affirme la partie sahraouie. Depuis le 13 novembre 2020, les bulletins du ministère de la défense sahraouie, diffusés quotidiennement, font état d'opérations militaires de l'armée de libération sahraouie (ALPS) contre l'armée d'occupation marocaine, subissant des pertes humaines et matérielles infligées par l'ALPS. Quant à Rabat, l'armée d'occupation continue d'adopter une politique de black-out médiatique et d'ignorer la reprise du conflit armé et d'une guerre qui se déroule dans la région Nord-africaine, alors que les rapports onusiens et les notes de responsables de l'ONU en font état. Si depuis 1991, date du cessez-le-feu, la succession au poste d'envoyé personnel du SG de l'ONU, pour le Sahara occidental ont échoué à faire valoir la force du droit international, pour en finir avec la dernière question de décolonisation en Afrique, en raison du refus obstiné de Rabat à se conformer à la Légalité internationale, leur successeur, Staffan de Mistura, désigné en octobre 2021, intervient en plein conflit et peine depuis, à mener à bien sa mission. Lors de sa tournée, l'occupant marocain a obstrué son travail, en s'opposant à son déplacement dans les territoires occupés du Sahara occidental. Le diplomate italo-suédois, Staffan de Mistura, pour rappel, a effectué cette année deux visites dans la région, dans le cadre d'une mission jugée très difficile et parsemée d'obstacles au regard des manœuvres marocaines visant à entraver toute solution au conflit sahraoui, sur la base du droit international, lequel consacre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, qui n'a cessé, à ce jour non seulement de réaffirmer sa détermination à en finir avec le joug colonial marocain mais aussi à poursuivre avec détermination sa lutte juste et légitime sous la direction de son représentant unique et légitime, le Front Polisario en vue de parachever la souveraineté de l'État sahraoui sur la totalité des terres du Sahara occidental.

Karima Bennour

4E COMMISSION DE L'AG DE L'ONU

L'OCI salue les projets adoptés sur la cause palestinienne

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est félicitée, samedi soir, des projets de résolution adoptés par la 4e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, en faveur de la cause palestinienne. L'Organisation basée à Djeddah en Arabie saoudite a salué les positions des pays ayant soutenu ces résolutions et souligné que celles-ci « dénotent l'appui de la communauté internationale aux droits légitimes du peuple palestinien ». Et a appelé en outre, la communauté internationale à « redoubler d'efforts pour mettre en place les mécanismes susceptibles de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU en vue de mettre fin à l'occupation et permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes notamment le droit au retour, à l'autodétermination, et à édifier son État indépendant sur les frontières de 1967 avec El-Qods-Est comme capitale ». La 4e commission des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, a adopté, à la fin des travaux de sa soixante-dix-septième session de l'AG de l'ONU, six projets de résolution en faveur de la Palestine. Entre autres projets de résolution adoptés, figurent notamment, le projet de résolution portant sur les pratiques de l'occupant sioniste affectant les droits humains du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, a été adopté par 98 voix pour, 17 contre et 52 abstentions ainsi que celui portant sur les colonies de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé qui a été adopté à son tour par 150 voix pour, 8 contre et 14 abstentions, exigeant "une fois de plus l'arrêt immédiat et complet" des activités de peuplement de l'entité sioniste dans l'ensemble de la Palestine occupée, "mesure indispensable pour sauvegarder la solution des deux Etats sur la base des frontières d'avant 1967". En plus de trois projets de texte consacrés aux opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

M. Seghilani

DÉVELOPPEMENT DE LA QUESTION SAHRAOUIE

Lamamra fait le point avec Ould Salek

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, hier, à Alger avec son homologue sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani.

IMPOSANTE MARCHÉ À MADRID EN SOUTIEN À LA CAUSE SAHRAOUIE

« L'autodétermination est la seule solution ! »

La Coordination espagnole des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) a appelé, lors d'une imposante marche qu'elle a organisée, samedi dernier, à Madrid, à la tenue « sans délai » d'un référendum d'autodétermination dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. Organisée sous le slogan : « Ils ne nous feront pas taire, Sahara libre maintenant, la seule solution est l'autodétermination », la marche s'est déroulée de la Calle Atocha à la Place de Sainte Ana de la capitale espagnole. Les manifestants qui ont parcouru

les rues de Madrid ont porté des banderoles sur lesquelles était écrit notamment « Free Sahara » et « Human rights now ». Dans une allocution à la fin de l'action, le président de la CEAS-Sahara, Xavier Serra, a indiqué que l'objectif de cette marche est d'exiger l'organisation sans délai d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, de dénoncer l'exploitation des ressources naturelles des territoires sahraouis à travers des accords illégaux entre l'Union européenne et le Maroc, et de réclamer l'implication directe du gouvernement espagnol dans la résolu-

tion de ce conflit de façon juste et définitive. Poursuivant dans le même sens, Serra a souligné, en outre, que la CEAS-Sahara rejetait la décision de Madrid de soutenir le sinistre plan marocain d'autonomie au Sahara occidental, affirmant que cette décision, en sus du fait qu'elle soit injuste, ignore délibérément le devoir et la responsabilité de l'Espagne en tant que puissance administrante. De plus, ajoute-t-il ; c'est une décision contraire au droit international et à la volonté de la majorité des citoyens espagnols qui réclament pour le peuple sahraoui l'exercice effectif de son

droit inaliénable à l'autodétermination. Avant d'appeler à une mobilisation pour contraindre le gouvernement de revenir sur cette décision et de réparer ainsi tant d'années de souffrance qui sont actuellement injustement causées par l'occupation, la répression et l'exil du peuple sahraoui. À noter que cette marche a été organisée à l'occasion du 47e anniversaire de la signature des accords tripartites de Madrid, qui avaient établi la partition illégale du territoire du Sahara occidental, occupé depuis 1975 par le Maroc.

Ania Nch

L'HISTORIEN FABRICE RICEPUTI, EN CONFÉRENCE À ALGER AVEC SA COLLÈGUE MALIKA RAHAL, SUR LES DISPARUS FORCÉS DE 1957-1958

« L'Etat français n'a pas le courage de reconnaissance »

Sous le thème « Les disparus forcés dans la grande répression d'Alger 1957-1958 », les historiens Malika Rahal et Fabrice Riceputi ont animé hier au Forum d'El Moudjahid une conférence autour des enquêtes menées par ces derniers, en présence de familles de disparus.



Ph. Mourad Sid

Menant actuellement une enquête de terrain fouillée, en rapport avec les lieux d'enlèvement, de détention et de torture des Algériens durant cette période, les deux historiens ont apporté certaines précisions sur leurs démarches visant à « contribuer à rendre justice à ces personnes et à mieux faire connaître un pan d'histoire trop longtemps occulté ».

« LA BATAILLE D'ALGER, UNE GRANDE RÉPRESSION POLITIQUE »

Selon le chercheur français, il est nécessaire d'apporter quelque précision sur les termes employés par le pouvoir colonial, lorsqu'il désignait les massacres et enlèvements perpétrés contre les Algériens à cette période. « L'expression bataille d'Alger, on la trouve pour la première fois dans un livre publié en avril 1957, un petit livre qui n'a aucun intérêt, à part son titre, qui s'appelle « la bataille d'Alger » écrit par un journaliste européen de la radio Algérie, c'est la première occurrence, le premier emploi du terme qu'on voit, en avril, après la répression de la grève de huit jours. Ensuite, elle va être reprise systématiquement par les militaires en particulier, par la propagande française, parce qu'il permet de faire passer pour un affrontement militaire, un événement d'histoire militaire, pour marquer le fait que ce qu'on a fait en réalité, c'est une grande répression politique mise en œuvre pour faire cesser les attentats, la mort d'innocents dans les attentats aveugles. C'est en ce sens que les historiens récusent maintenant et préfèrent

le terme de grande répression d'Alger, parce que la bataille d'Alger, ça suppose une confrontation de type militaire, qui en réalité a très peu existé. Je comprends bien aussi que l'utilisation de ce terme rappelle qu'il y a eu une forte résistance de la part des Algérois durant cette période », a clarifié Riceputi dans ce sens.

« LE SUCCÈS DE LA GRÈVE DES 8 JOURS A ÉTÉ OCCULTÉ PAR LE POUVOIR COLONIAL »

Afin de démontrer la légitimité des contestations algériennes face à la répression, et les craintes du pouvoir colonial devant cette légitimité qui pouvait mettre à nue la répression policière, l'historien français a cité la grève des huit jours comme exemple. « Pour essayer d'expliquer pourquoi les historiens aujourd'hui mettent les guillemets sur la bataille d'Alger. Notamment la grève des huit jours. Il se trouve que je viens de faire des recherches importantes, c'est que cette grève est un succès éclatant, dans toutes les villes d'Algérie, mais aussi dans l'immigration en France, et comme la répression n'a pu être assez sévère, les taux de grève qui sont donnés très précisément par la surveillance policière sont très élevés dans tous les secteurs qui embauchent des travailleurs algériens en France. Un succès éclatant qui est totalement occulté, parce que le pouvoir colonial a réussi à le rendre en grande partie invisible, à l'extérieur, je ne parle pas de la mémoire des Algériens, en faisant tout pour donner une image d'échec de la grève. Ensuite, la deuxième chose qui apparaît clairement, c'est ce qui est en réalité à l'origine de la décision de militariser la répression à Alger,

de donner les pouvoirs de police au général Massu, et précisément la panique que créé l'idée que pourrait avoir lieu une grève algérienne générale de huit jours très suivie. C'est la perspective d'une catastrophe politique envers Lacoste, parce que ce serait la preuve donnée au monde entier, à l'ONU en particulier, de l'échec total de ce qu'ils appelaient la politique de pacification. Et cela précipite la décision de donner le pouvoir de police à Massu le 7 janvier », a-t-il poursuivi.

« L'HISTOIRE NE SE FAIT PAS SOUS LA TUTELLE DES ETATS »

Dans son allocution, Fabrice Riceputi a souligné que l'existence d'une commission historique était totalement inutile. « Le fait que la France reconnaisse enfin l'idée que dans tous les malheurs de la guerre d'indépendance d'Algérie, il y a une responsabilité première et essentielle, celle de la France et celle de la colonisation. Pour le dire, on n'a pas besoin de commission historique, les travaux historiques là-dessus sont très nombreux. Cette commission n'a donc aucun sens. Pourquoi ne donner l'accès aux archives qu'à quelques historiens ? L'histoire ne se fait pas sous la tutelle des Etats », ajoutant au passage sur l'accès aux archives historiques, que « Il y a une fraction de l'Etat français qui résiste très fort à ce qu'on dévoile tout. Une très grande partie des archives coloniales librement accessibles aujourd'hui à tous, pas seulement aux historiens. Mais on doit déplorer le fait que les historiens algériens ont les plus grandes difficultés pour venir en France ». Enfin, concernant l'épineuse problématique d'une quelconque reconnais-

sance française, il a été clair à ce sujet. « Sur certaines chaînes de télévisions françaises et dans certains journaux, on voit bien qu'il y a de nouveau un terrain d'affrontement de la mémoire, et même sur les réseaux sociaux. C'est même plus grave aujourd'hui en raison de l'évolution politique que dans les années 1990. C'est cyclique et périodique, mais on n'arrive jamais à en sortir, parce qu'au sommet de l'Etat, nous ne sommes pas capables, on n'a pas le courage politique de faire la reconnaissance qui devrait être faite. Chirac en 1985 a eu le courage de reconnaître la responsabilité de la France. La France a été une puissance coloniale très importante sur tous les continents pendant quatre siècles. L'inventaire n'est toujours pas fait ».

MALIKA RAHAL : « POURSUIVRE LE TRAVAIL D'INVESTIGATION POUR CIBLER INDIVIDUELLEMENT TOUTES LES DISPARITIONS »

Malika Rahal est agrégée d'histoire, spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Algérie et chargée de recherche au Cnrs en France. Elle dirige depuis janvier dernier l'Institut d'histoire du temps présent à l'Université Paris 8. Elle est l'auteure de « Ali Boumendjel, une affaire française, une histoire algérienne (2011) et de « L'Udma et les udmistes, contribution à l'histoire du nationalisme algérien (2017). Tout en appelant à « contourner les difficultés d'accès aux archives pour poursuivre le travail d'investigation historique », l'historienne insiste sur « la nécessité de poursuivre le travail d'investigation sur l'ensemble des disparus entre les mains des autorités durant la guerre », précisant que « Ce que les gens veulent savoir, c'est où sont les corps et éventuellement, après, la vérité sur ce qu'il leur est arrivé ». Apportant plus de précisions sur la méthodologie de travail afin de cibler géographiquement les éléments d'enquêtes des disparus, elle dira lors de son allocution : « Nous ne sommes pas assez nombreux à travailler sur ces enquêtes sur les disparus, et couvrir l'ensemble du territoire algérien et couvrir la totalité de la guerre de révolution, ce n'est pas possible physiquement, donc nous nous sommes concentrés sur l'ancien département d'Alger. Nous avons essayé avec l'aide d'un géographe de placer sur la carte les lieux de vie des personnes, leurs adresses, les

lieux de travail, et les endroits où ont eu lieu les enlèvements, et tous les lieux de détention et de torture qui ont été mentionnés dans les trente premiers cas. Où que vous soyez à Alger, vous êtes à 500 mètres d'un lieu de torture. Notre objectif est de continuer ce travail avec tous les autres cas, et de pouvoir localiser chaque cas individuel, et le quartier le plus visible c'est la Casbah, suivi d'El Madania, El Hama, Champ de manœuvre et plus loin Hussein Dey. Tous les cas qui nous intéressent sur le projet, c'est toutes les communes du département d'Alger, de 1957 à 1958 ».

« LE CADRE LÉGISLATIF APRÈS L'INDÉPENDANCE A FACILITÉ L'ENREGISTREMENT DES DISPARUS »

Pour ce qui est de l'inscription des disparus au lendemain de l'indépendance, l'historienne algérienne a fait part de la loi en vigueur depuis 1962. « Concernant l'inscription des disparus, une loi est parue au journal officiel en octobre 1962, qui est assez unique. Qui prévoit que pourront être inscrits comme décédés, dans le registre des décès, tous ceux qui ont disparu dans des conditions susceptibles de mettre leurs vies en danger. Donc vous vous imaginez, on sort de la guerre, et n'importe qui, qui peut apporter des témoins, qui dit que mon père, mon frère a disparu, et que sa vie était en danger au moment de sa disparition, il y a une possibilité facilitée de les déclarer comme disparus. Encore plus intéressant, ce même texte prévoit que si jamais la personne réapparaissait, on pourrait enlever leur nom du registre des décès, dans un cadre législatif, pourquoi ? Parce qu'en fait, le pays est tellement chamboulé en 1962, qu'on imagine que tous les disparus ne reviendront pas avant plusieurs mois. Maintenant, les familles que nous avons rencontrées, nous ont dit qu'elles ont trouvé ces démarches relativement faciles ».

À l'issue de ladite conférence, plusieurs membres de familles concernées par les disparus forcés ont témoigné, citons à cet égard la fille du martyr Rebaïne, laquelle s'est exprimée sur sa détresse, elle qui n'a pas connu son défunt père et ne connaît rien à son existence. « J'aimerais en savoir plus sur la vie de mon père, je me dois de la transmettre à mes enfants », a-t-elle annoncé avec énoncement d'émotion. **Synthèse Hamid Si Ahmed**

SUR CONSEIL DE SES MENTORS ISRAËLIENS, AKHENOUC RACHÈTE « TOTAL ÉNERGIE MAURITANIE »

Un plan pour investir le marché des carburants voué à l'échec

Le holding Akwa Groupe, propriété du milliardaire, Aziz Akhenouch, le chef du gouvernement marocain, veut mettre la main sur Total Énergies en Mauritanie. Il faut savoir que la décision du groupe « Afrika », propriété du chef du gouvernement de M6, a été facilitée par la volonté de Total Énergie de se délester de certaines de ses filiales en Afrique et au moyen orient, pour faire face à l'impact financier de la crise énergétique qui se profile pour cet hiver.

Aziz Akhenouch, qui avait succédé à El-othmani en 2021, n'a jamais caché son désir de profiter de sa proximité avec la famille royale et les lobbies israéliens pour gonfler sa richesse estimée aujourd'hui par la revue Forbes à 2,8 milliards de dollars. Il y a quelques mois, après une rencontre avec ses conseillers israéliens, qui lui avaient suggéré des idées, qui permettrait au Maroc de rentrer dans le domaine du marché de l'énergie,

il avait créé le groupe Afrika, de distribution de carburants au Maroc et en Mauritanie, avec la ferme prétention d'étendre ses activités vers d'autres pays subsahariens. Israël pourrait même mobiliser des fonds pour permettre à ce groupe de prospérer avec comme finalité de parasiter l'activité du gazoduc en projet, le Transaharien qui reliera l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Il faut savoir que le Premier ministre marocain, qui reste sourd aux plaintes de larges couches de la société marocaine qui a subi de plein fouet les effets de la crise Covid et ceux de l'économie ultra libérale qu'il a mise en place, est piloté par un cabinet du gouvernement israélien qui lui dicte sa feuille de route. Selon de nombreux analystes, la loi de finances 2023, passée comme une lettre à la poste auprès des députés du parlement et validée par le roi M6, est le résultat d'un savant montage réalisé par un cabinet

conseil israélien. La lecture du texte de loi fait craindre le pire pour des milliers de marocains contraints de financer l'effort de guerre du Sahara occidental et aussi de financer la fondation M6 pour laquelle près de 6 milliards de dollars US ont été mobilisés. La politique de soutien aux couches sociales défavorisées est réduite à sa plus petite portion et aucun impôt ou taxe sur la richesse n'est prévu. Aziz Akhenouch est arrivé à la chefferie du gouvernement sur ordre du conseiller André Azoulay et il entend profiter, à satiété, de cette manne tombée du ciel. D'ailleurs, son train de vie et ses frasques commencent sérieusement à irriter de larges couches du peuple marocain et une explosion sociale dans les prochains mois n'est pas à exclure. Et pour prévenir d'éventuelles secousses, Israël lui a tendu la main en lançant des projets sans aucune utilité et aucun impact économique et social, pour créer

quelques emplois. Elle a également proposé de recevoir des ouvriers marocains dans le domaine du bâtiment et des travaux publics pour travailler dans la réalisation de nouvelles colonies dans les territoires palestiniens occupés.

Le Maroc veut une place dans le cercle des pays actifs dans le domaine énergétique. Ce n'est pas une décision votée par son parlement ou le fruit de découvertes de réserves de pétrole et de gaz mais bien d'une idée venue d'Israël qui vise à s'offrir quelques parts du marché qui lui permettraient de mieux supporter la crise énergétique que pourrait vivre le monde si le conflit russo-ukrainien venait à perdurer. Akhenouch et son groupe Akwa ne sont finalement que les outils d'un plan israélien et dont les conséquences seront supportées par le peuple marocain.

Slimane B.

DÉPLOIEMENT DE LA DIPLOMATIE NATIONALE

Lamamra a fait le boulot à Paris

En déplacement dans la capitale française, le weekend dernier, où il avait participé aux travaux de la 5e édition du "Forum de Paris sur la paix", le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune a tenu, samedi dernier jour de la rencontre, une séance de travail avec son homologue de la République de



PH: DR

Malte, Ian Borg. Les discussions ont porté sur les relations entre les deux pays et les moyens de leur renforcement ainsi que nombre de dossiers régionaux et internationaux, selon un communiqué du ministère.

Les deux parties ont également "abordé les principaux dossiers sécuritaires et politiques et la situation économique au plan régional et international", indique la même source. Par ailleurs, les deux ministres ont convenu de "la nécessité d'intensifier la concertation et la coordination entre les diplomates des deux pays, au niveau des organisations et les cadres de coopération liant l'Algérie et Malte à l'instar du Partenariat Euro-Méditerranéen, du Groupe 5+5 et de l'ONU".

Vendredi, soit à l'ouverture de cette nouvelle édition, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu avec ses homologues des Pays-Bas, du Sénégal, du Rwanda, de la Norvège, de la Croatie et de la Palestine, ainsi qu'avec le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étran-

gères et la politique de sécurité, Josep Borrell. Les questions d'intérêts communs, les questions régionales et internationales étaient au menu de ces discussions bilatérales.

Placé sous le thème « Surmonter la multirécurrence », cet événement intervient dans un contexte complexe marqué par une pandémie qui a aggravé les inégalités mondiales et un clivage géopolitique aigu né de la guerre entre la Russie et l'Ukraine avec des retombées politiques et économiques internationales. L'objectif de cette importante rencontre c'est d'examiner les principales problématiques dans le monde, proposer des solutions pour atténuer les chocs multiples et les conséquences socio-économiques des crises et éviter une aggravation de la polarisation mondiale qui hypothèque la coopération internationale.

Cette rencontre tenue à Paris du 10 au 12 du mois courant a réuni des chefs d'État et de gouvernements, des ministres, des responsables d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ainsi

que des acteurs du secteur privé.

LES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS BOUDENT LE RENDEZ-VOUS

Le fait marquant dans cette édition parisienne reste, incontestablement, l'absence remarquée de plusieurs chefs d'État africains à ce rendez-vous jugé pourtant important à se référer aux objectifs tracés.

En effet, cette année, les chefs d'État du continent africain, pourtant destinataires d'invitations, ne s'étaient bousculés au portillon de Paris pour assister à ce Forum, organisé par le président français Emmanuel Macron. En 2021, le même événement avait rassemblé douze (12) dirigeants du continent, dont le président ivoirien Alassane Ouattara, l'ancien président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré, ou encore le chef d'État congolais Denis Sassou Nguesso. Pour cette dernière édition seuls trois (3) chefs d'État africains se sont donnés la peine de faire le déplacement à Paris.

EST-CE LA FIN DE LA LUNE DE MIEL ENTRE LES DEUX PARTIES ?

Interrogée par Jeune Afrique, une source élyséenne souligne que « l'agenda diplomatique est chargé avec la COP27 ». Il est vrai que plusieurs rencontres de haut niveau ont en effet, soit eu lieu, soit programmées notamment en ce mois de novembre entre les dirigeants africains, avec la conférence sur le climat de Charm el-Cheikh, le sommet de la Ligue arabe des 1er et 2 novembre ou encore la prochaine rencontre de la Francophonie, qui aura lieu à Djerba, les 19 et 20 novembre. Mais pour d'autres analystes les vraies raisons de ce boycott africain sont plutôt ailleurs. On évoque surtout la mise à l'écart de ses homologues africains par Emmanuel Macron au mois d'avril, lors du Sommet Afrique-France de Montpellier. En effet, le 8 octobre 2021, le président français organise un sommet auquel ses homologues africains ne sont pas invités. Cette attitude des Français est peut-être restée en travers de la gorge pour les dirigeants africains.

Brahim Oubellil

Sarah O.

CRÉER UNE SOCIÉTÉ MIXTE DE FORAGE EN HYDROCARBURES

La Turquie veut du concret avec l'Algérie

Dans une déclaration à l'agence turque « Anadolu », le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Fatih Donmez, a affirmé que son pays et l'Algérie ont l'intention de créer une société mixte spécialisée dans le forage en hydrocarbures dans le cadre d'un partenariat pour exercer en Algérie et dans les pays de la région. Le ministre turc a fait savoir, dans ce sens, qu'il a remis aux autorités algériennes, lors de sa visite dans le pays, jeudi dernier, des propositions pour un partenariat et un investissement entre les deux pays, de surcroît, explique-t-il, que l'Algérie dispose de près de 1500 entreprises actives dans les secteurs de la sidérurgie, le textile, et les produits alimentaires. S'agissant du partenariat bilatéral, le responsable turc a rapporté que les hommes d'affaires turcs avec lesquels il s'est entretenu lors de sa visite en Algérie, s'intéressent au marché

algérien, précisant, toutefois, que les gouvernements des deux pays doivent, au préalable, s'entendre et prendre certaines mesures pour améliorer le climat d'affaires et les opportunités d'investissement.

Pour rappel, le ministre turc a effectué une visite, le 10 novembre à Alger, où il s'est entretenu avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui lui a accordé une audience et au cours de laquelle il lui a remis un message de la part du Président turc, Recep Tayyip Erdogan. Au sortir de cette audience, Donmez a indiqué, dans une déclaration à la presse, que "les investissements et les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie avoisinent les 5 Mds de dollars », affirmant que les deux parties ambitionnent d'atteindre les 10 Mds de dollars.

"Notre rencontre avec le Président Tebboune nous a offert l'opportunité de

lui présenter un aperçu exhaustif de notre partenariat et de notre coopération en matière énergétique, dans le cadre du suivi de la Commission mixte algéro-turque", a précisé Donmez, indiquant que le président de la République "nous a encouragé à œuvrer dans le sens de l'approfondissement de nos relations bilatérales et de la consolidation des opportunités de l'action commune". Mercredi dernier au cours des travaux de "Algeria Investment Conference (AIC)", Donmez, rappelle-t-on, a déjà évoqué les ambitions turques en Algérie, et a fait savoir que la Turquie aspirait à renforcer le partenariat avec l'Algérie dans les différents domaines de l'investissement dans le sillage de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi régissant l'investissement. Outre les domaines d'activité des investisseurs turcs actuellement, à l'instar des BTP, de la confection, des industries pétrochi-

miques et de métallurgie, la Turquie œuvre à exploiter les opportunités de partenariat "riches et larges" en Algérie, notamment les énergies renouvelables, a-t-il dit, exprimant sa satisfaction quant à la forte dynamique que connaissent les relations algéro-turques ces dernières années "à tous les niveaux économiques, commerciaux, sociaux et culturels".

Donmez a estimé, dans ce sens, que la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie, qui comprend plusieurs facilitations au profit des investisseurs étrangers, devra "jouer un rôle axial pour hisser le niveau des investissements turcs en Algérie". S'agissant du domaine de l'énergie, le ministre turc s'est félicité du partenariat "important" entre "Sonatrach" et l'entreprise turque "Botas", notamment dans le domaine du gaz et des pétrochimies.

B.O.

GÉNÉRALISATION DU DOUBLE EXEMPLAIRE DU LIVRE SCOLAIRE

Soulagement des élèves et des parents

La semaine commence sur une bonne note dans le secteur de l'Éducation nationale. La démarche visant à alléger le poids du cartable et qui consiste à fournir aux établissements scolaires du primaire des livres en double a commencé à porter ses fruits.

Hier, les élèves de différents établissements d'Alger et de plusieurs régions du pays en classes de 3e de 4e et de 5e année primaire, se sont rendus à leur école avec des sacs à dos plus légers que d'habitude. Ces derniers ont été invités par leurs enseignants à laisser, en effet, à partir du dimanche 13 novembre, leurs livres à la maison et se contenter de ramener uniquement l'essentiel en fournitures scolaires. Une petite virée dans certaines écoles de Kouba et de Hussein Dey à Alger nous a permis de constater de visu que les écoles ont été fournies comme annoncé par le ministère de l'Éducation, par ces livres doubles. C'est le cas, entre autres, de l'école primaire Ferhat Deghmoum à El Maqaria, ou celle de Mohamed Belazoug à Kouba. L'école primaire au quartier dit Panorama à Kouba a été même dotée de tablettes électroniques, en attendant la généralisation de cette opération au reste des établissements de la capitale. Il est essentiel de souligner que même à Tizi Ouzou, Oran, Blida, et autres wilayas



du pays, les élèves ont désormais le double de leurs livres à l'école, ce qui ne les oblige plus à porter des cartables chargés au quotidien. Les parents rencontrés au niveau des établissements suscités ont exprimé leur soulagement de voir enfin que le problème du poids du cartable commence enfin à être réglé de manière concrète. Ils ont confirmé que leurs enfants ont été invités à laisser leurs livres à la maison puisqu'ils utiliseront les doubles qu'il y a à l'école. « Il était temps enfin qu'une solution efficace soit prise pour mettre fin au problème de la lourdeur du cartable » ; a confié une maman d'une élève en classe de quatrième année primaire qui a souhaité de voir que d'autres mesures soient prises au profit des élèves du cycle moyen qui souffrent eux aussi de ce problème. Il est à rappeler que le ministère de l'Éducation a commencé pour la première fois, le 17 octobre dernier, à la dotation des écoles primaires à travers l'ensemble du territo-

re national des copies des livres scolaires, au profit des élèves des 3e, 4e et 5e année. L'opération de distribution de ces copies sensées profiter à 3 millions d'élèves a été prise en charge par les centres de wilaya et les centres régionaux de distribution des documents pédagogiques (CRDDP), relevant de l'Office national des publications scolaires (ONPS). Le but étant de fournir des copies conformes aux livres scolaires dédiés aux élèves des 3e, 4e et 5e année primaire soit 8 titres pour chaque élève de 3e année, 8 titres pour chaque élève de 4e année et 9 titres pour chaque élève de 5e année primaire. Ces copies sont la propriété des écoles et sont sensées être utilisées en classe par les élèves des niveaux concernés. Chaque élève des niveaux susmentionnés aura en sa possession un livre, acheté ou obtenu gratuitement selon le cas, qu'il gardera à son domicile, et un second exemplaire à l'école.

Ania Nch

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS SUR LE MARCHÉ AFRICAIN

La BADEA « offre » son expertise et son savoir-faire

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a reçu, samedi à Alger, le directeur général de la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Sidi Ould Tah avec lequel il a échangé autour « des opportunités qui s'offrent à la BADEA pour renforcer ses interventions au niveau du continent africain », indique un communiqué du ministère.

La BADEA qui est une institution financière internationale a été créée en 1974 à Alger par les États membres de la Ligue des États arabes, en vue de contribuer au développement de la coopération économique, financière et technique entre les pays arabes et africains, visant également à concrétiser « la solidarité arabo-africaine ». Lors de cette rencontre Kassali et le DG de la BADEA « ont permis de convenir sur l'organisation en Algérie, au titre des festivités prévues pour la célébration du 50ème anniversaire de la création de la BADEA, un évé-

nement qui regroupe l'ensemble des acteurs économiques algériens (exportateurs, investisseurs, institutions financières), il doit permettre d'examiner les voies et moyens à même d'accompagner cette volonté algérienne d'aller sur le marché africain pour en tirer profit de son immense potentiel créé à la faveur de la mise en place de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLE-CAF) », précise le même communiqué.

Cette rencontre, poursuit le même source, a constitué « une occasion pour échanger sur les opportunités qui s'offrent à la BADEA pour renforcer davantage ses interventions au niveau du Continent africain, dans un contexte marqué par des défis importants à relever en matière de développement économique et social, particulièrement dans les domaines de la sécurité alimentaire, énergétique, sanitaire et environnementale ».

Cette entrevue a été également mise à profit par Kassali

pour mettre l'accent sur « le rôle prépondérant que doit jouer cette banque dans le renforcement de la coopération arabo-africaine, en favorisant le financement de projets intégrateurs à même d'assurer une croissance durable au niveau des pays du continent », a fait savoir le même source. Pour sa part, le Dr Sidi Ould Tah a tenu à informer Kassali, en sa qualité de gouverneur de l'Algérie auprès de la BADEA, « des résultats positifs enregistrés par son institution durant ces derniers exercices et pour lui faire part des principaux éléments de sa nouvelle stratégie élaborée au titre de son prochain plan quinquennal de développement », rapporte le communiqué. Tout en confirmant le soutien de l'Algérie aux efforts déployés par la BADEA ainsi que son engagement constant à « renforcer les liens de coopération arabo-africaine, Kassali a abordé avec son interlocuteur les possibilités d'appui de la BADEA aux efforts de déploiement des opérateurs

algériens sur le marché africain et la promotion des exportations algériennes en direction de ce marché », souligne le ministère.

À cet égard, le Dr. Ould Tah a confirmé la disponibilité de son institution à apporter l'accompagnement nécessaire aux opérateurs algériens ainsi que la mise à leur disposition de son expertise et de son savoir-faire pour leur permettre de renforcer leur présence sur le continent africain, « avec les garanties et les sûretés nécessaires pour leurs transactions ». Selon le ministère, la visite du Dr Sidi Ould Tah en Algérie, s'inscrit dans le cadre de sa participation aux travaux de la rencontre arabo-africaine pour l'encouragement des transactions entre les deux régions, organisée en marge de la première édition de la Conférence et exposition arabe et internationale des PME (SMEX), dont la BADEA est l'un des principaux sponsors et qui se déroule actuellement (12 au 14 décembre 2022) à Alger.

L. Z.

FACULTÉ DE PHARMACIE

Le projet « Usine-École » bientôt soumis au MESRS

Le vice-doyen de la faculté de pharmacie, Abdelhakim Bouddis, a annoncé que le projet « Usine-École » relevant de la Faculté de pharmacie serait présenté prochainement au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Abdelkrim Bouddis qui occupe également le poste de président de la Fédération algérienne de pharmacie, a indiqué, lors de la présentation de ce projet, samedi dernier, à l'occasion du 1er anniversaire de la faculté de pharmacie, « ce projet consiste en une unité pédagogique et économique pilote qui sera une valeur ajoutée à la formation et l'industrie pharmaceutique qui a prouvé sa présence au niveau national et a contribué à la couverture d'un taux notable des besoins nationaux ». Née au sein de la faculté de pharmacie, l'idée de cette nouvelle et unique expérience « Usine-École », « devra contribuer au développement de la formation et de la recherche scientifique ainsi que la promotion de l'industrie pharmaceutique », a-t-il précisé ajoutant que « le projet sera inclus dans le cadre de la loi de création des établissements à caractère scientifique et technologique ». Il portera, après son approbation par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sur 12 axes et une annexe à l'université. « usine-Ecole » de la faculté de pharmacie de Ben Aknoun qui s'étend sur 2228 m2 produira au début 5 types de médicaments et sera encadré par 18 cadres nationaux. Quant au financement de ce projet, il a fait savoir qu'il « est assuré dans le cadre de contrats avec des laboratoires pharmaceutiques, outre des partenaires sociaux et économiques, les contributions des départements ministériels concernés et des universités », conclut bouddis.

L.Zeggane

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ET LA CONTREBANDE

6 camions chargés de denrées alimentaires saisis à Tamanrasset

Les services de sécurité de la wilaya de Tamanrasset, représentés par la Brigade de Recherche et d'Intervention relevant de la Police judiciaire, ont saisi 6 camions poids lourds transportant une quantité considérable de produits alimentaires de large consommation destinés à la spéculation et à la contrebande, selon la cellule de presse et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tamanrasset citée par l'APS. Selon la même source, L'opération fait suite à des informations parvenues aux services de la sûreté concernant un groupe d'individus qui s'adonnent à la contrebande de produits alimentaires de large consommation via des pistes non goudronnées vers l'extérieur du pays. Grâce à un plan sécuritaire bien ficelé, les services de sûreté ont saisi 6 camions poids lourds transportant une quantité considérable de produits alimentaires de large consommation destinés à la spéculation et à la contrebande, il s'agit de « 68 tonnes de farine, 21.400 litres d'huile de table, 18 tonnes de sucre et 1.700 kg de pâtes alimentaires, en sus de 2.800 litres de gasoil et l'arrestation de 7 individus ». Après parachevement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes qui ont prononcé une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 000 000 Da à leur rencontre.

L. Z.

**S
T
R
O
P
S**

CONFÉRENCE DE PRESSE DE BELMADI :

«Aït Nouri est officiellement avec nous»

L'entraîneur national, Djamel Belmadi, s'est exprimé hier sur l'actualité des Verts, la veille du dernier stage de l'année 2022 qui débute aujourd'hui et au cours duquel les Fennecs affronteront en amical le Mali et la Suède à Oran et à Malmo les 16 et 19 en cours respectivement.

S'agissant de la deuxième rencontre, le coach national a fait part de sa satisfaction d'avoir cette possibilité de donner la réplique à une sélection européenne de haut niveau. Cette rencontre permet, du reste, à la sélection nationale de renouer avec le football européen après plusieurs années d'absence.

Concernant la réception du Mali, Belmadi a fait savoir que les discussions avec la Fédération malienne pour organiser cette rencontre ont débuté depuis un bon bout de temps. Au passage, il n'a pas tari d'éloges sur cet adversaire, qu'il dit bien connaître. «La sélection malienne est d'un très bon niveau. Elle est composée de joueurs de talent qui évoluent dans des clubs européens de renom», a-t-il souligné. Le patron technique du «Club Algérie» envisage pour l'occasion de tester certains de ses joueurs, notamment les nouveaux. «Ce sera une aubaine pour tester certains joueurs, notamment les nouveaux», a-t-il poursuivi.

Dans la foulée, le conférencier a évoqué la convocation pour la première fois de Mehdi Liris, le joueur du Sampdoria, qui a tapé à l'œil grâce notamment «à sa polyvalence et sa bonne culture tactique».

Questionné sur la convocation de l'attaquant du CR Belouizdad, Karim Aribi, qui a suscité la polémique, Belmadi a défendu le joueur, estimant qu'il a mérité sa place dans cette liste des 24 joueurs, lui qui a



PH: APS

déjà fait ses preuves sur la scène footballistique africaine.

Et comme on pouvait s'y attendre, le dossier de certains joueurs bi-nationaux qui tiennent tout le monde en haleine depuis quelques mois a été évoqué à cette occasion.

« JE N'AI JAMAIS DIS QUE JE SUIS LE MEILLEUR »

À ce propos, Belmadi a annoncé une bonne nouvelle ayant trait au latéral gauche, Rayane Aït Nouri, qui a officiellement changé de nationalité sportive. Mais ce jeune défenseur qui évolue dans le championnat anglais n'a pu honorer sa première convocation pour des raisons personnelles, a encore informé le sélectionneur national.

«Si j'avais dit par le passé que ce joueur a refusé de venir alors qu'il avait 19 ans, il n'aurait jamais effectué cette démarche de changer sa nationalité sportive aujourd'hui», a commenté Belmadi comme pour prouver la justesse de son approche dans

le traitement du dossier des joueurs bi-nationaux.

En revanche, Belmadi a dit regretter de voir un gardien de la valeur de M'bolhi, qu'il a rappelé à l'occasion de ce stage, évoluer en deuxième division saoudienne, refusant de commenter les derniers propos de Yacine Brahimi qui a défendu l'arbitre Gassama, accusé d'être le responsable de l'élimination de l'Algérie de la coupe du monde.

«Les propos de Brahimi ne concernent que leur auteur. Et puis, ce joueur n'a pas participé au match du Cameroun et ne peut donc ressentir ce que Slimani et ses camarades ont ressenti dans cette rencontre», s'est-il contenté de dire.

Faisant face à des critiques acerbes depuis quelques temps, Belmadi a profité pour répondre à ses détracteurs en déclarant qu'il n'avait jamais avancé être le meilleur, rappelant qu'il assumait totalement la responsabilité de l'élimination de la coupe du monde.

Hakim S.

La Conférence de presse de Belmadi en points

• **MONDIAL** : Belmadi a tenu à souhaiter bon courage aux représentants africains à la Coupe du monde 2022 au Qatar, dont le coup d'envoi est prévu dans une semaine: "On leur souhaite à tous bon courage, on va être supporters de ces équipes-là".

• **CRITIQUES** : Interrogé sur les critiques visant sa personne, depuis notamment l'élimination en barrages du Mondial 2022, Belmadi a botté en touche: "Les critiques à mon égard ? je réponds quand je dois le faire. Je ne fais pas de fixation. Je réponds à ma manière, avec mon tempérament, mais c'est peut-être 5% ou moins de mes préoccupations. Je pense à notre travail en sélection uniquement. Je n'ai jamais dit que j'étais le meilleur, même quand on gagnait. Je suis un éternel insatisfait".

• **ARIBI** : Convoqué pour ces deux rencontres amicales, l'attaquant du CR Belouizdad

Karim Aribi rejoindra ensuite la sélection A', composée de joueurs locaux, actuellement en stage aux Emirats arabes unis. "Aribi va rejoindre l'équipe A' aux Emirats arabes unis depuis la Suède", a indiqué Belmadi.

• **M'BOLHI** : Le coach national est revenu sur la convocation surprise du gardien de but Rais M'bolhi (Al-Qadisiya FC/ Arabie saoudite): "Nous sommes tous tristes qu'un élément de sa trempe joue en deuxième division saoudienne. Il s'en veut, je lui en veux. Il a 36 ans, il a envie de représenter l'équipe nationale, l'âge n'est qu'un chiffre. Nous suivons aussi les autres portiers à l'image de Gaya Merbah (Raja Casablanca/ Maroc). Aujourd'hui, je lui tends la main, il a fait des matchs énormes. Ce n'est surtout pas du social. Il veut hausser son niveau".

• **SOUICIS** : Belmadi n'a pas écarté l'idée de faire appel à

un ou deux gardiens de buts devant l'incertitude qui plane sur la présence de certains lors de ce stage: "Pourquoi j'ai convoqué quatre gardiens ? il peut y avoir une surprise à la dernière minute, l'un d'eux pourrait ne pas venir. La situation est compliquée. Zeghba ne devait pas y être, son championnat (saoudien, NDLR) est à l'arrêt depuis un mois, mais la situation est complexe, il le sait. Il va falloir peut être chercher un ou même deux gardiens".

• **BRAHIMI** : Le coach national est revenu sur les déclarations du milieu de terrain international Yacine Brahimi, qui a estimé que l'arbitre gambien Bakary Gassama n'endosse pas l'entière responsabilité de l'élimination de l'Algérie en barrages du Mondial 2022 face au Cameroun: "Ne mettez pas les propos de Slimani et ceux de Brahimi sur le même plan. Chacun est libre de ses propos. Ce que Yacine a pu dire est différent.

Islam a vécu le match, il était sur le terrain. Les propos de Yacine n'appartiennent qu'à lui. Brahimi discutera avec ses coéquipiers et verra avec eux s'ils sont d'accord sur ses propos".

• **QATAR** : Belmadi n'a pas omis de souhaiter le plein du succès au Qatar dans l'organisation de la prochaine Coupe du monde: "Le Qatar est mon deuxième pays. On aurait pu être là-bas comme à la maison, on leur souhaite d'organiser un bon tournoi. Je vais regarder les matchs à la télévision, il y a toujours une analyse à faire après le Mondial, notamment les nouveautés tactiques. J'ai hâte que ça commence, et j'ai hâte aussi que ça finisse. On a le cœur qui saigne, qu'on laisse ça derrière nous. Je sais qu'on est l'un des grands absents de cette Coupe du monde, nous avons beaucoup d'ambition. C'est ça qui fait mal à nos joueurs mais ils ont réagi fièrement".

SOUK-AHRAS. ÉNERGIES RENOUVELABLES

Encourager les jeunes pour investir dans le domaine

L'encouragement des jeunes porteurs de projets, pour investir dans le domaine des énergies renouvelables, a été souligné par les participants à une journée d'étude, organisée samedi dans la wilaya de Souk-Ahras.

Le chef du bureau local du Forum Algérien des cadres et de promotion de la Jeunesse, Charaf Ennour Chefrour, initiateur de cette rencontre, organisée en coordination avec la maison de l'entrepreneuriat et l'université Mohamed Cherif Mesaâdia de Souk-Ahras, a indiqué lors d'une journée d'étude intitulée «Le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement de l'économie nationale» que "l'encouragement des jeunes à investir dans le domaine des énergies renouvelables, vise principalement à développer l'économie nationale". Au cours de cette rencontre, tenue à la maison de la culture "Tahar Ouettar", avec la participation de représentants de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et de la Direction de l'Emploi (DE), que la relance de l'économie nationale "passe inévitablement par le soutien de l'entrepreneuriat ce qui permettra de sortir de la dépendance aux hydrocarbures". De son côté, le président du Forum algérien des cadres et de promotion de la Jeunesse, Bilal Ikhlef, a estimé que les petites entre-



PH: DR

prises "sont considérées comme une alternative pour la valorisation des efforts de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat". Le même conférencier, a affirmé que les travaux de ce forum s'articulent surtout sur le soutien des jeunes porteurs de projets dans le but de concrétiser leurs projets, tout en contribuant à encourager l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables.

Après avoir ajouté que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le même intervenant, a précisé que ce forum avait contribué, depuis 2021, à la création de 20 micro-entreprises et start-up, à l'échelle nationale, et avait également conclu plusieurs conventions avec les ministères de la Formation et de l'Enseigne-

ment professionnels et de la Culture et des arts. L'enseignante Amina Chanaâ du même établissement d'enseignement supérieur, a évoqué le rôle de l'université dans le développement de l'entrepreneuriat, soulignant l'orientation de l'Algérie vers l'économie de la connaissance à travers le développement des idées et leur innovation en plus de leur concrétisation dans un cadre institutionnel. Le coordinateur de la maison de l'accompagnement relevant de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, Rachid Rebadj, a exhorté les diplômés universitaires à se rapprocher des instituts nationaux spécialisés et des centres de formation professionnelle pour bénéficier des sessions de formation, toutes spécialités confondues afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat.

CONSTANTINE. SÉMINAIRE

Développer les systèmes juridique et sécuritaire pour lutter contre la cybercriminalité

Le développement des systèmes juridique et sécuritaire pour lutter contre le phénomène de la cybercriminalité, a été souligné dimanche à Constantine par les participants à un séminaire international intitulé "les technologies modernes et le crime". La nécessité de se mettre au diapason de l'évolution des technologies modernes dans le but de traiter et maîtriser les affaires liées à la cybercriminalité, à travers le développement des systèmes juridique, sécuritaire et judiciaire, a été souligné par le Dr Yahia Abdelfatah, enseignant en sciences juridiques et administratives à l'université du Caire (Egypte), lors de cette rencontre qui s'est déroulée par visioconférence à l'université les frères Mentouri, Constantine -1, et initiée par le laboratoire des études juridiques appliquées relevant de cette université. "Chaque pays doit se doter de moyens nécessaires pour assurer sa transition numérique et être en mesure de promouvoir son économie et de la hisser au niveau de l'économie mondiale", a-t-il déclaré lors de ce séminaire qui a connu la participation des spécialistes de divers pays en l'occurrence l'Irak, l'Arabie saoudite, la Tunisie et l'Egypte.

Une transition qui nécessite, a affirmé le même conférencier "le développement des compé-

tences humaines qualifiées". Pour sa part, le Dr Saida Bouzenoune, spécialiste en sciences juridiques et administratives à l'université Constantine-1, qui a présidé le séminaire, a indiqué que "Chaque pays doit veiller à garantir la sécurité informatique relative à la vie des individus et à l'intégrité des organes et des institutions de l'Etat". Elle a révélé dans ce cadre que "les crimes cybernétiques exigent la contribution des experts spécialisés dans l'établissement des expertises techniques appropriées, pour en fournir les preuves".

Le Dr Hasina Ghaouas de la

faculté des sciences juridiques et administratives de l'université de Skikda, a insisté de son côté, sur la nécessité de la formation des ingénieurs et des techniciens en informatique et en cybersécurité, autour des mécanismes de sécurité informatique afin de lutter contre la cybercriminalité. L'organisation de cette rencontre internationale, vise à encourager la recherche scientifique dans ce domaine et à permettre aux étudiants notamment ceux en fin de cycle, de bénéficier de connaissances dans ce domaine et des expériences des enseignants spécialisés, a précisé la

présidente du laboratoire des études juridiques appliquées Karima Mehrouk.

Les mécanismes modernes pour lutter contre le crime organisé, le rôle de l'enquête dans le traitement de la fraude fiscale, les caractéristiques du crime électronique, les mécanismes de partenariats internationaux pour la lutte contre le crime électronique, l'impact du progrès technologique sur le crime économique, figurent parmi les thèmes du programme de cette rencontre à laquelle ont pris part des universitaires de 25 wilayas.

ORAN. DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE DU PORT

Réception du premier tronçon à la fin de l'année en cours

Le premier tronçon du projet du dédoublement de la voie reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest doit être réceptionné vers la fin de l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de ce tronçon long de 8 km sur un total de 26 du projet de dédoublement de la voie du port d'Oran se déroulent à un rythme accéléré et tirent à leur fin avant leur livraison à la fin de l'année en cours. Il est attendu la mise en service de ce projet totalement le premier semestre de l'année prochaine. Avec la réception de ce tronçon menant vers les pénétrantes no 4 et 5, une plus grande fluidité sera assurée dans le trafic des camions se rendant vers le port via l'ancienne route. Ce trafic est estimé actuellement à 1.600 camions par jour, ce qui crée un désagrément de la circulation. Ce premier tronçon se compose de trois couloirs dans chaque direction. Sa réalisation a accusé du retard en raison du terrain difficile jouxtant la mer, en plus de problèmes techniques tels que des glissements de terrain et autres, qui ont finalement été pris en charge selon la direction des travaux publics de la wilaya. Pour rappel, le projet a récemment bénéficié d'un montant de 12 milliards DA pour l'achèvement des travaux de réalisation de la double voie, ce qui a grandement contribué à accélérer le rythme de sa livraison dans les délais impartis, a-t-on indiqué. Le taux d'avancement des travaux de ce projet a atteint 95%. Sa réalisation est confiée à un groupe algéro-turc (Makyol) pour un coût total estimé à 40 milliards DA, rappelle-t-on.

MÉDÉA. HABITAT RURAL Plus de 2500 lots de terrains distribués

Plus de deux mille cinq cents (2500) parcelles de terrains situées dans les régions steppiques de la wilaya de Médéa, ont été distribuées, à ce jour, dans le cadre de la promotion de l'habitat rural, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Le nombre de parcelles de terrains sociales distribuées représentent 97% du quota global de parcelles créées à la faveur de ce programme, estimées à deux mille cinq cent soixante-dix (2570) parcelles, réparties sur quarante-cinq (45) lotissements sociaux localisés au niveau des dairas de Azziz, Chellalet-el-Adhaoura, Chahbounia et Ain-Boucif, a expliqué la même source. Celle-ci indique que pas moins de mille quatre cent quatre-vingt-quatre (1484) actes de propriété ont été attribués aux bénéficiaires de lots de terrain sociaux pour leur permettre d'entamer la réalisation de leurs propres habitations. Des dispositions sont prises pour le raccordement de ces parcelles en électricité, gaz, en eau potable et la réalisation de réseaux d'assainissement afin de faciliter la fixation sur place des bénéficiaires, en garantissant, ainsi, le repeuplement de ces régions, a-t-on signalé.

SOUK-AHRAS.

UNIVERSITÉ

Réception de 5.000 places pédagogiques avant fin 2022

Les infrastructures universitaires de Souk-Ahras seront renforcées avant la fin de l'année en cours (2022) par la réception de 5.000 places pédagogiques dans le cadre d'un quota global en cours de réalisation estimé à 8.000 places, a-t-on appris dimanche du directeur des équipements publics. Il s'agit de 2.000 places pédagogiques au profit de la faculté des sciences humaines, 2.000 places pédagogiques pour les sciences sociales et 1.000 pour la faculté des sciences techniques, a précisé M. Mohamed Boumahras à l'APS. L'édifice scientifique contient également une bibliothèque centrale de 800 places, un pavillon culturel et 3 salles de conférences d'une capacité de 300 places pour chaque salle en plus de deux bâtiments administratifs, selon le même responsable. Le deuxième lot des places pédagogiques à savoir 3.000 places sera réceptionné durant la prochaine rentrée universitaire (2023-2024) en plus d'une bibliothèque centrale, 3 amphithéâtres, un espace d'accueil et un hôtel pour les enseignants, ce qui va permettre d'alléger la pression sur l'université Mohamed Cherif Mesaâdia et l'ouverture de perspectives pour l'insertion de nouvelles spécialités dans cette université.

GHARDAÏA. ARACHIDE "BIO"

Une production de 6.956 quintaux attendue cette saison

Une production globale estimée à 6.956 quintaux d'arachide "bio" dont les grains appelés communément "cacahuètes" est attendue dans la wilaya de Ghardaïa à titre de l'actuelle campagne arachidière 2022, a-t-on appris samedi de la direction locale des services agricoles (DSA).

La cueillette de cette production d'arachide qui a débuté ce weekend, est circonscrite principalement sur les terres sablonneuses irriguées des localités de Seb Seb et Mansourah marquées par un ensoleillement favorable au développement de cette culture auquel une superficie cumulée de près de 352 hectares en irrigation localisée lui a été consacrée, a affirmé à l'APS, l'ingénieur en chef chargé des statistiques auprès de la DSA, Khaled Djebrit. Considéré comme l'un des produits agricoles les plus importants au niveau de la région de SebSeb et Mansoura, la culture des cacahuètes reste toujours au stade traditionnel sur des petites exploitations familiales avec une faible technicité des agriculteurs en matière de la culture d'arachide et l'utilisation de semence de faible rendement, a fait savoir l'ingénieur en chef, précisant que son introduction dans la région remonte aux années 30 du siècle dernier. Elle a été introduite par un agriculteur dans la région de Seb Seb, située à 50 km de Ghardaïa, en réalisant un semis d'un kilogramme d'arachide d'une variété égyptienne avant d'être cultivée et répandue dans les autres localités de la wilaya à titre expérimental, selon les agronomes de la DSA de Ghardaïa. Actuellement, ce produit "Cacahuète" joue un rôle central dans le développement du



É. D. R.

tissu économique local régional, de nombreux cultivateurs locaux accordent un grand intérêt à l'intensification de l'arachide qui constitue "une culture spéculative très lucrative" et qui rapporte, a fait savoir M. Djebrit. Plante atypique des zones chaudes et humides la culture de l'arachide a investis le sud de la wilaya de Ghardaïa où des travaux de semis sont réalisés manuellement par une centaine d'agriculteurs qui sont confrontés à de nombreux problèmes en particulier leur ignorance de l'itinéraire technique de cette culture, manque d'eau d'irrigation et aux nombreux ravageurs de ce type de culture notamment les moineaux, les rongeurs et autres prédateurs. De tous les produits qui s'offrent aux touristes et autres visiteurs de l'incontournable souk de Ghardaïa, notamment les différentes variétés

de dattes précoces et les truffes, les cacahuètes de la région de Seb Seb retiennent l'attention par leur qualité gustative et ont gagné une notoriété qui a dépassé les frontières de la région de Ghardaïa, indique-t-on. Les premières récoltes d'arachide pour cette année 2022 ont fini par envahir les étals du souk de Ghardaïa avec un prix oscillant entre 900 et 1000 DA le kilo selon la taille de la gousse. Très prisé par la population de Ghardaïa pour accompagner une tasse de thé ainsi que les visiteurs et vacanciers de passage dans la région, l'arachide de Seb Seb est la meilleure en qualité gustative souligne fièrement un torréfacteur de Theiniet El Makhzen, précisant que cette arachide de qualité est liée essentiellement à la qualité de l'eau d'irrigation de la région et sa culture "bio" sans utilisation d'engrais ou autres produits pesticides. Les services de l'agriculture de Ghardaïa s'attellent à sensibiliser les petits cultivateurs d'arachide pour se regrouper en association ou filière en vue de les former et les orienter pour l'acquisition de moyens et semences de qualité afin d'intensifier cette culture dans la région et attirer des investisseurs pour la mise en place d'une industrie agroalimentaire créatrice d'emploi. Pour de nombreux spécialistes dans le domaine du développement rural estiment que l'intensification de la culture d'arachide soutenue par une formation techniques des agriculteurs peut générer un développement durable pour ces contrées enclavées en créant des unités de conditionnement de Cacahuètes, de huileries ou savonneries, sans parler de la fabrication de beurre d'arachide à partir des graines grillées, broyées et malaxées. De la famille des légumineuses ou Fabacées, l'arachide "Arachis hypogaea", est très nutritif. Les grains ou Cacahuète renferment de 40 à 50% d'huile et de 20 à 30% de protéines ainsi qu'ils constituent une source considérable en vitamine B, on lui attribue également de nombreuses propriétés pour la santé.

KHENCHELA. ELLE SERA LANCÉE À PARTIR DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2023

Distribution de plus de 3 000 logements

Une opération portant distribution de plus de 3.000 logements, à travers diverses communes de la wilaya de Khenchela, devrait être lancée à partir du premier trimestre de l'année 2023, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, lors de sa visite d'inspection aux chantiers de divers projets de réalisation de logements, au chef-lieu de wilaya, a donné des instructions aux chefs de daïra, à la directrice du logement et au directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière, pour accélérer l'étude des dossiers des demandeurs de logements, la préparation des listes de bénéficiaires et le parachèvement du reste des travaux, en prévision de l'opération de distribution de plus de 3.000 logements, prévue pour le premier trimestre de l'année prochaine. Les services de la wilaya ont affirmé que les projets concernés dans le cadre de cette opération, représentent différents quotas constitués de 2.000 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Khenchela, 400 logements réservés à la commune d'Ouled Re chache, 290 logements dans la commune d'El Mahmal, 250 logements destinés à la localité de Bouhmama ainsi que 100 autres ayant été affectés à la commune de Baghai. Parallèlement à la distribution imminente de plus de 3.000 logements à l'échelle locale, des travaux d'un (1) projet de réalisation de 320 logements publics locatifs, sont toujours en cours, sur la route " Fernegal, " dans la commune de Khenchela, a-t-on encore ajouté de même source, notant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement. Plus de 200 logements promotionnels publics (LPP) sont en cours de réalisation dans la même région, a-t-on indiqué. Signalons que ces deux (2) projets ont fait l'objet de la visite du chef de l'exécutif local, qui a souligné la nécessité de livrer tous les travaux dans les délais contractuels. Il est à rappeler que la wilaya de Khenchela avait connu cette année l'attribution de plus de 1.500 unités d'habitation, 300 lots de terrain faisant partie de lotissements sociaux ainsi que 200 décisions de pré-affectation de logements ruraux, concernant différentes communes de la wilaya.

BOUMERDÈS. SANTÉ

Appel à la généralisation des foyers pour diabétiques à travers la wilaya

La bonne prise en charge médicale des personnes atteintes du diabète nécessite la généralisation des foyers pour diabétiques sur le territoire de la wilaya de Boumerdes, dont notamment sa partie-Est, a estimé, samedi, le président de l'association des diabétiques de la wilaya, Mokri Mohamed. "Les diabétiques de la partie-Est de Boumerdes ressentent un besoin pressant pour de nouveaux foyers dédiés à cette catégorie, parallèlement à la réhabilitation et modernisation des structures actuellement opérationnelles dans d'autres régions de la wilaya", a indiqué M.Mokri, à l'APS, à la veille de la Journée mondiale du diabète (14 novembre). Le responsable de cette association activant depuis 1998 et comptant près de 9000 adhérents a souligné l'important rôle de ces foyers dans le rapprochement des structures médicales de proximité des malades, en leur évitant des

déplacements vers les hôpitaux et les structures sanitaires. Il s'agit, également, d'alléger la pression exercée actuellement sur les foyers pour diabétiques des daïras de Boudouaou (Nord), assurant la prise en charge de près de 4.000 malades et de Boumerdes (9.000 malades), a-t-il observé.

Des diabétologues de la wilaya, dont le Dr Abdi Rachid et Dr Louni Makhlouf ont appelé, à l'occasion, à l'impératif règlement du problème de manque ou d'indisponibilité de médecins spécialistes, au niveau des hôpitaux et des établissements locaux de santé publique. Ils ont, également, plaidé pour l'ouverture de spécialités médicales liées au diabète et à d'autres maladies chroniques, actuellement indisponibles à l'échelle de la wilaya. Un appel a été, également, lancé en direction des autorités publiques en vue de la "révision du taux de remboursement" des malades diabétiques, auprès de la

Caisse nationale des assurances sociales(CNAS), dont particulièrement concernant les frais des examens médicaux et des radios.

Le Pr. Boukert Cherif a, pour sa part, insisté sur l'impératif d'une éducation sanitaire, pour le malade diabétique, "seule à même de lui permette de vivre en accord avec sa maladie".

Il a notamment mis en garde contre la restauration rapide (fast-food), riche en sel et en huiles. "L'absence d'une culture alimentaire saine et équilibrée est un facteur aggravant pour cette maladie", a-t-il déploré, tout en appelant au suivi quotidien de la maladie. "Une diète alimentaire étudiée conjuguée au respect du traitement prescrit avec la pratique d'un sport (marche notamment), et la réalisation d'exams de suivi périodiques, peuvent aider à lutter contre les complications de la maladie et contrôler son évolution", a assuré le Pr.Boukert.

SAÏDA. HABITAT

Attribution prochaine de près de 400 LPA

Quelque 400 logements promotionnels aidés (LPA) seront distribués à Saïda durant les prochains mois de décembre et février, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Selon la même source, 98 logements LPA seront distribués à "Haï Essalem" en décembre prochain, alors que 300 logements de la même formule seront distribués dans le même quartier, le 2 février prochain. Les taux d'avancement des travaux de ces projets d'habitat varient entre 81 et 90 %, a-t-on indiqué. Les travaux d'aménagement extérieur sont aussi en cours avec la réalisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz, ainsi que la réalisation de voiries, de l'éclairage public et de pose de trottoirs. La direction locale de l'habitat compte un programme total de 3.885 logements promotionnels aidés dont 912 ont été achevés, alors que 1.304 autres sont en cours de réalisation et le reste est en voie de lancement, rappelle-t-on.

BAHREÏN

Législatives sans opposition

Les Bahreïnais ont voté samedi lors d'élections législatives sans surprise majeure attendue dans le petit royaume du Golfe où les représentants de l'opposition ne sont pas autorisés à se présenter.

Un nombre record de 330 candidats parmi lesquels 73 femmes se sont disputé, les 40 sièges de la chambre basse du Parlement, qui conseille le roi Hamad ben Issa al-Khalifa, au pouvoir depuis la mort de son père en 1999.



Ph: DR

L'absence de représentants des deux principaux groupes de l'opposition, Al-Wafaq (chiite) et Waad (laïc), interdits par le pouvoir en 2016 et 2017, a suscité toutefois des appels au boycott. "Ces élections n'apporteront aucun changement", a affirmé à l'AFP Ali Abdulemam, un militant des droits humains bahreïni, basé au Royaume-Uni. "Sans opposition nous n'aurons pas un pays sain", a-t-il ajouté. Les bureaux de vote pour les près de 350 000 électeurs recensés ont fermé vers 20H00 (17H00 GMT). Les électeurs ont afflué "dès les premières heures", a affirmé Amina Issa, responsable d'un bureau de vote à Manama. Selon les autorités, le taux de participation a été de 73%, "le plus important dans l'histoire du royaume". Les sites internet du Parlement et de l'agence de presse officielle ont été victimes vendredi d'une opération de piratage, mais ont été rétablis samedi, ainsi que le site officiel des élections, inaccessible jusqu'à 09H30 (0630 GMT). Le ministère de l'Intérieur a fustigé sur Twitter une action visant à "entraver les élections et faire circuler des messages négatifs dans des tentatives désespérées" de décourager les électeurs de voter. Allié clé des Etats-Unis dans la région, Bahreïn a été secoué par des troubles en 2011, lorsque les forces de sécurité ont réprimé des protestations menées notamment par des partis chiites réclamant une monarchie constitutionnelle. La famille régnante est issue de la communauté sunnite. Depuis, de nombreux dissidents ont été emprisonnés et des centaines ont été déchus de leur nationalité. Le scrutin a été organisé dans

un "environnement de répression politique", a dénoncé Amnesty International. "Aujourd'hui, à Bahreïn, il n'y a pas de véritable opposition politique", a déclaré Amna Guellali, directrice régionale adjointe de l'ONG. Le royaume de seulement 1,4 million d'habitants dit ne tolérer "aucune discrimination, persécution ou division basée sur l'ethnie, la culture ou la croyance". Manama, qui accueille la cinquième flotte américaine, avec environ 7.800 militaires déployés dans le pays, et une base britannique, accuse régulièrement l'Iran chiite d'être derrière les troubles dans le royaume, ce que Téhéran nie.

ISOLEMENT POLITIQUE

En 2018, le pays a adopté des lois dites d'isolement politique et civil interdisant aux anciens membres des partis d'opposition non seulement de se présenter au Parlement, mais aussi de siéger aux conseils d'administration d'organisations civiles. Depuis, entre 6 000 et 11 000 citoyens ont été visés par ces lois, de manière rétroacti-

ve, a estimé l'ONG Human Rights Watch dans un rapport publié en octobre. Pour l'organisation de défense des droits humains, ces élections "offrent peu d'espoir de résultats plus équitables qu'en 2018". Le scrutin survient quelques jours après une visite du pape François, consacrée au dialogue interreligieux, sa deuxième dans un pays du Golfe après les Émirats arabes unis 2019. Sans pointer du doigt certains pays, le souverain pontife a insisté au cours de sa visite sur le respect des droits humains, affirmant qu'il était essentiel qu'ils ne soient "pas violés mais promus". Bahreïn est un archipel composé d'une grande île et 34 autres plus petites, situé entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Avec une superficie d'à peine 700 kilomètres carrés, le plus petit pays du Moyen-Orient, qui a normalisé ses relations avec Israël en 2020, est un allié stratégique de l'Occident. Fortement dépendant du pétrole, le pays a bénéficié en 2018 d'un plan d'aide de 10 milliards de dollars (8,6 milliards d'euros) de ses principaux alliés du Golfe.

ETHIOPIE

Rebelles et autorités fédérales acceptent un "accès humanitaire à tous ceux dans le besoin" au Tigré

Les rebelles et les autorités fédérales éthiopiennes ont accepté samedi un "accès humanitaire à tous ceux dans le besoin" dans la région du Tigré, en proie depuis deux ans à une guerre meurtrière. L'annonce fait suite aux discussions dans la capitale kényane Nairobi sur la mise en œuvre de l'accord de paix signé le 2 novembre à Pretoria (Afrique du Sud), notamment le désarmement des forces rebelles, le rétablissement de l'autorité fédérale au Tigré et l'acheminement de l'aide.

L'accord signé samedi par le maréchal Berhanu Julia, chef d'état-major des Forces armées éthiopiennes (ENDF), et le général Tadesse Worede, commandant en chef des forces rebelles du Tigré, prévoit "un accès humanitaire à tous ceux dans le besoin au Tigré et dans les régions voisines".

Le document signé prévoit également "des garanties de sécurité pour les travailleurs humanitaires". Cela sera "avec effet immédiat", a déclaré de son côté

l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo, envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la Corne de l'Afrique présent à la signature de l'accord. "Nous nous sommes battus ces deux dernières années pour défendre nos intérêts (...) nous avons subi des misères indicibles", a déclaré Tadesse Worede. "Et nous souffrons toujours". "Notre engagement est d'amener la stabilité et la paix", a assuré le maréchal Berhanu Julia.

Cet accord est un moyen de "faire taire les armes", selon l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta, envoyé spécial de l'UA, également présent.

Les autorités fédérales éthiopiennes ont déclaré samedi dans un communiqué publié sur Twitter que "des efforts sont déployés pour fournir une aide humanitaire à la majeure partie de la région du Tigré" contrôlée par les ENDF.

"Les services de base sont lentement rétablis dans certaines zones", poursuit le communiqué. Jeudi, le gouvernement d'Addis Abeba avait affirmé

que l'aide "afflue comme jamais auparavant" au Tigré. Les autorités avaient également dit contrôler environ 70% de la région du Tigré. Ces affirmations "ne s'appuient sur aucune réalité", avait alors répondu à l'AFP Getachew Reda, porte-parole des autorités rebelles du Tigré. Un travailleur humanitaire basé au Tigré avait également démenti à l'AFP toute arrivée d'aide dans cette région de six millions d'habitants, quasiment coupée du monde.

Mercredi, le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom, lui-même Tigréen et ancien haut responsable du parti dont sont issues les autorités rebelles, avait déjà dénoncé l'absence d'arrivée d'aide au Tigré depuis l'accord de paix. Malgré cet accord, l'accès à une partie du nord de l'Ethiopie, dont le Tigré, reste interdit aux journalistes. Il est donc impossible de vérifier ces assertions et de connaître les positions précises des belligérants avant ou depuis l'accord de paix.

ROYAUME-UNI

Le ministre des Finances annonce des décisions "difficiles" face à l'inflation

Le ministre britannique des Finances, Jeremy Hunt a annoncé dimanche des "décisions très difficiles" à venir à quelques jours de la présentation de son budget, prévenant que les impôts allaient augmenter face à la hausse du coût de la vie. "Il va y avoir des décisions très difficiles. Mais nous sommes un pays résilient et franchement, nous avons affronté de plus gros défis dans notre histoire", a-t-il affirmé. L'inflation au Royaume-Uni dépasse les 10% et en raison de la hausse des prix de l'énergie, de nombreux ménages britanniques peinent à payer leurs factures. "Nous allons tous devoir payer un peu plus d'impôts, j'en ai bien peur", a-t-il prévenu alors qu'il doit présenter jeudi son budget. Le rendez-vous est très attendu au Royaume-Uni, Jeremy Hunt devrait annoncer, selon la presse britannique, un changement dans les tranches d'imposition sur le revenu pour taxer davantage les plus riches et imposer de strictes coupes budgétaires au sein du gouvernement.

ÉTATS-UNIS

Les démocrates gardent le contrôle du Sénat

Le parti démocrate a remporté samedi le siège qui lui manquait pour conserver le contrôle du Sénat des États-Unis, une victoire décisive pour la suite de la présidence de Joe Biden et un échec cuisant pour son prédécesseur Donald Trump. "Je me sens bien et j'attends avec impatience les deux prochaines années", a réagi M. Biden depuis Phnom Penh en marge d'un sommet asiatique. Quatre jours après les élections de mi-mandat, les médias américains ont déclaré la victoire de la sénatrice démocrate Catherine Cortez Masto dans l'État clé du Nevada. La sortante a battu de justesse Adam Laxalt, un candidat soutenu par l'ex-président Donald Trump, selon des chaînes de télévision américaines. Sa réélection porte à 50 sur 100 le nombre d'élus démocrates au Sénat, ce qui permet au parti de Joe Biden de garder la main sur la chambre haute du Congrès. En vertu de la Constitution, la vice-présidente Kamala Harris a en effet le pouvoir de départager les sénateurs. Les démocrates pourraient encore gagner un siège dans l'État de Géorgie, où un second tour sera organisé le 6 décembre. Le chef de la majorité démocrate sortante au Sénat, Chuck Schumer, a réagi quelques minutes seulement après l'annonce des résultats, en tweetant qu'ils étaient une "manifestation" des choses accomplies par les démocrates. Selon lui, cela signifie que les Américains ont "judicieusement rejeté la direction antidémocratique, autoritaire, méchante et source de division que les républicains MAGA voulaient donner à notre pays", en référence au mouvement "Make America Great Again" de Donald Trump. Ce dernier était omniprésent pendant la campagne, des primaires républicaines aux meetings de la dernière ligne droite un peu partout dans le pays. Plus de 100 candidats républicains ayant contesté les résultats de l'élection présidentielle de 2020 se sont fait élire, selon les projections des médias américains, mais certains des poulains de M. Trump ont échoué. Portés par une forte inflation, les républicains ont pourtant longtemps cru avoir un boulevard devant eux pour reprendre les deux chambres lors de ce scrutin traditionnellement difficile pour le parti au pouvoir. Les républicains semblent en mesure de redevenir majoritaires à la Chambre des représentants. Ils devraient s'en servir pour lancer de nombreuses enquêtes parlementaires sur l'administration de Joe Biden, ou ses proches. Leur victoire s'annonce toutefois nettement plus courte que prévu. La chaîne NBC News projetait samedi matin une frêle majorité de cinq sièges pour les républicains avec 220 élus contre 215 pour les démocrates. Près de 20 scrutins n'ont cependant toujours pas donné leur verdict, principalement en Californie. Mais sans le Sénat, ils ne pourront pas adopter de lois contraires à ses objectifs, notamment sur l'avortement ou le climat, ni bloquer ses nominations de juges, ambassadeurs et responsables gouvernementaux.

EXPOSITION "NOVEMBRE'ART"

La tradition ancestrale comme facteur de consolidation de l'Identité

"Novembre'Art", intitulé d'une série d'expositions dédiées à la mise en valeur du patrimoine culturel algérien, a été ouverte samedi à Alger, alliant les métiers de l'artisanat aux Arts visuels, ainsi qu'à la musique et la littérature, dans le cadre des célébrations du sixième anniversaire du recouvrement de la Souveraineté nationale.

Visible à la Citadelle d'Alger, "Dar Es'Soltane" jusqu'au 17 du mois en cours, cette série d'expositions est une mise en valeur du "Patrimoine culturel algérien, comme "garant incontestable de l'identité du peuple algérien", disqualifiant ainsi, de manière catégorique et résolue, toutes les "tentatives de falsification de l'histoire entreprises durant l'occupation française" a expliqué à l'APS, l'archéologue Sofiane Moussaoui. "Novembre'Art" consacre plusieurs espaces à l'artisanat, aux œuvres d'une vingtaine d'artistes peintres, à des conférences sur la musique chaâbi, sur les contes et légendes anciennes, ou encore sur les fontaines de la Casbah comme lieux témoignant du vieil Alger, que l'écrivain-journaliste, Noureddine Louhal se chargera de présenter. Dans des contenus qui préservent et sauvegardent la tradition et l'ancestralité, plusieurs étalages dans l'espace



Dar Es'Soltane

"les voûtes" et au "Palais des Jannissiers", mettent en avant le génie créatif d'artisans de différents métiers, qui ont réalisé, à la main, des formes modernes et contemporaines de différents objets restituant la vie d'antan. Les visiteurs pourront ainsi promener leur regard à travers plusieurs stands, à l'instar de ceux consacrés aux, tenues traditionnelles de toutes les régions d'Algérie, à la céramique, la maroquinerie, la vannerie, les broderies, les bijoux kabyles, les techniques de conservation des aliments, à la dinanderie et aux objets décoratifs célébrant l'emblème national et autre effets rappelant la Grande Révolution de novembre 1954 ou les liesses de juillet 1962. D'autre part et au cœur même de l'ancienne poudrière, une vingtaine d'artistes-peintres autodidactes, dont Walid Tighiouart, Saïd Talbi, Omar Bouzidi, Mouloud Tabti et Farès Hamana, ainsi que les photographes d'art, Samir Djama, Amir Belaid et Rachid Ayadi, expo-

sent leurs œuvres, dédiées entre autres, à la beauté des paysages algériens, à l'architecture ancienne, aux portraits expressifs de femmes et d'hommes, aux visages tatoués et marqués par le temps, ainsi qu'à des tranches de vie d'antan, avec des personnages vêtus de tenues traditionnelles. Cette première journée a également été marquée par une conférence, tenue au niveau de la grande salle de l'espace "Casbah", présentée par le journaliste-chercheur dans le patrimoine et la musique chaâbi, Mehdi Berrached, sur le rôle prépondérant de ce genre de musique populaire, comme facteur consolidant de la personnalité algérienne dans ses dimensions spirituelle et sociale. La série d'exposition, "Novembre'Art", est organisée par l'Office de gestion et exploitation des biens culturels, en collaboration avec l'association Chabab Mawahib wa Afaq et le groupe "H'Mamettes Dzair" (les colombes d'Alger).

MOSTAGANEM

Ouverture de la 2^e édition du salon national de la photographie

La deuxième édition du salon national de la photographie s'est ouverte samedi soir à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem avec la participation de 40 photographes. Cette manifestation culturelle, coïncidant avec les célébrations du 68^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre et du 60^e anniversaire de l'Indépendance, regroupe des photographes professionnels et amateurs des wilayas de Mostaganem, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Tlemcen, Chlef, Alger, Béjaïa, Jijel, Skikda, Médéa, Constantine, Nâama et M'sila. La cérémonie d'ouverture de cette édition s'est tenue à la galerie des arts de la maison de la Culture où le public peut admirer, jusqu'à mercredi, les différentes œuvres photographiques présentées de manière artistique et harmonieuse. Au programme de l'événement, outre l'exposition artistique des œuvres des participants, plusieurs ateliers sur la photo seront lancés dimanche au profit de onze groupes d'adhérents de divers clubs comme ceux de la peinture, de la composition musicale, du théâtre, de l'informatique et autres. Lundi prochain, dans le cadre du même programme, une sortie sur le terrain sera organisée à la wilaya d'Oran au profit des participants qui pourront découvrir des sites et monuments que recèle la capitale de l'ouest du pays. Ce salon vise à mettre en valeur les composantes et l'esthétique de l'art de la photographie, à souligner l'importance de l'image et son rôle à l'ère du numérique. Il constitue un espace d'échanges et de rencontres entre les photographes eux mêmes et avec le public.

"RÊVES ET ESPÉRANCES DÉROBÉS" Nouvelle exposition de Hakim Tounsi

Dans sa dernière exposition, "Rêves et espérances dérobés", inaugurée samedi à Alger, le plasticien Hakim Tounsi interroge la mémoire et les symboles iconographiques du patrimoine architectural de différentes villes et médina d'Algérie, restituant dans ses toiles des lieux jadis paisibles qui font face à une urbanisation à grande échelle. Organisée par la galerie d'art Aïda, cette exposition aborde les ornements de l'architecture algérienne, particulièrement de la période mauresque, avec un regard nostalgique et des techniques contemporaines mettant en avant une distance volontaire avec l'académisme et une réhabilitation du patrimoine algérien. L'identité culturelle algérienne est également omniprésente dans les œuvres de Hakim Tounsi qui puise son inspiration dans l'apaisement de villes comme Ghardaïa, Timimoune ou encore la Casbah d'Alger avec de nombreux rappels iconographiques renvoyant aux ornements architecturaux et la présence permanente des mosquées et maisons d'époques qui deviennent

elles-mêmes des éléments graphiques. La palette de couleurs de Hakim Tounsi faite essentiellement d'un vert invitant au voyage, d'un bleu apaisant et d'ocre authentique, s'appuie souvent sur des dorures et des feuilles d'or pour sublimer le trait des ksour de Ghardaïa, baptisée "Royaume de l'espoir" par le peintre, ou la végétation luxuriante autour des villages.

Dans une des œuvres majeures de cette exposition, "Vers d'autres horizons", une œuvre inspirée d'une toile de Mohamed Racim restituant la vie dans la Casbah d'Alger, l'artiste marque une distance avec l'académisme en incrustant de vrais carreaux de céramique dans un cadre métallique comme prolongement à une toile franchement inspirée de l'architecture. Ce procédé technique se prolonge également dans d'autres œuvres comme "D'autres nuits s'achèvent", plus géométrique, teinte de noir, de blanc et de gris et où la toile se prolonge dans son cadre en fer forgé, une matière solide et authentique qui se transforme en élément esthétique dans l'univers de l'artiste. Aux

reliefs, au fer forgé, et aux aplats s'ajoute un minutieux travail de gravure de symboles, discrets et harmonieux, sur des feuilles d'or qui vient sublimer les œuvres et enrichir les techniques très diversifiées utilisées dans les œuvres exposées. La galeriste Souad Teïar a, pour sa part, choisi d'illustrer chacune des œuvres exposées par une poésie du regretté Messaour Boulanouar (1933 -2015), jugeant que les œuvres donnent l'impression d'avoir été inspirées les unes par les autres sans que les deux hommes ne se soient jamais rencontrés. Né en 1965, Hakim Tounsi est diplômé de l'École nationale des Beaux-Arts en 1992 avant de se consacrer à l'enseignement. Installé en France, il expose souvent ses œuvres et participe à des manifestations culturelles dans plusieurs pays d'Europe. En 2021, il présentait son exposition, "La rive orientale", également dédiée à l'architecture mauresque de certains centres historiques algériens. "Rêves et espérances dérobés" est ouverte aux visiteurs de la galerie Aïda jusqu'au 29 novembre.

TÉBESSA

Rencontre littéraire algéro-tunisienne

Une première rencontre culturelle algéro-tunisienne s'est tenue samedi, à la maison de la culture Mohamed Chebouki de Tébessa, à l'initiative de l'union des écrivains algériens, en présence de son président, le poète Youcef Chagra, et en partenariat avec son homologue tunisien. Au cours de cette manifestation littéraire, Youcef Chagra a indiqué que ces échanges entre les écrivains algériens et tunisiens seront organisés chaque année dans une wilaya algérienne, signalant que cette fois cette rencontre est organisée à Tébessa à l'occasion de la célébration du 68^e anniversaire du déclenchement de la révolution et le 60^e anniversaire de l'indépendance. M. Chagra a estimé que la culture constitue un lien important qui rassemble les peuples, ajoutant que le patrimoine commun liant l'Algérie et la Tunisie est considérable, il est manifestement fusionnel dans les régions frontalières, a-t-il souligné. Le même interlocuteur a confié à l'APS que la rencontre annuelle devant être consacrée au savant Ibn Rachik El-M'sili El-Qairouani est à l'étude, rappelant qu'une convention culturelle a été signée par le passé, entre les deux unions des écrivains, convention dont les termes ont été débattus et adoptés entre les ministères en charge de la culture, algérien et tunisien qui ont publié une biographie de cet illustre savant. Ce projet de rencontre n'a pu voir le jour en raison de circonstances particulières, il a été reporté et devra permettre de mettre à jour un pan important du patrimoine commun, précisant que la première édition du séminaire sera initiée par l'union des écrivains algériens à M'sila, a ajouté M. Chagra. De son côté, la présidente du bureau de "Beit El-Chi'r" (Maison de la poésie) d'El-Qayraouane (Kerouan, Tunisie) Mme Djamilia El-Majri, a souligné que l'histoire compte bien plus d'un événement partagé entre la Tunisie et l'Algérie, le plus connu reste sans doute, les événements de Sakiet Sidi Youcef, lorsque le sang des deux peuples frères a été versé dans les bombardements par l'armée coloniale du 8 février 1958. Elle a en outre rappelé les liens qui unissent les villes de Tébessa et d'El-Qayraouane.

AGENDA CULTUREL

- **DIWANIYA ART GALLERY (CHERAGA, ALGER)**
Jusqu'au 15 novembre : Exposition collective «Arabic Forms», par les artistes Lakhdar Hakkar (1945-2013), Khaled Takreti (Syrie), Karim Sergoua, Rashid Diab (Soudan), KENZA Bourenane, Diana Shamounki (Palestine), Mohamed Ibrahim Elmasry (Égypte) et Rachid Djemai.
- **PALAIS MUSTAPHA-PACHA (BASSE-CASBAH, ALGER)**
Jusqu'au 19 novembre : Exposition «Fragments d'une collection du Mama».
- **AIDA GALLERY (CHERAGA, ALGER)**
Jusqu'au 29 novembre : Exposition «Rêves & Espérances dérobés» de l'artiste plasticien Hakim Tounsi.
- **DAR ABDEL TIF (EL-HAMMA, ALGER)**
Jusqu'au 17 novembre : À l'occasion du 68^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise une exposition de peinture de l'artiste Hassini Mohamed Yacine. vernissage : le samedi 29 octobre à partir de 16h.
- **GALERIE DAR EL-KENZ**
(Lot Bouchaoui 2, n°325 (face à la forêt de Bouchaoui) CHERAGA, Alger)
Jusqu'au 22 novembre : Exposition «Une vie, un destin. Les femmes pétales. Notes éparses» de l'artiste plasticienne Souhila Belbahar.

Quatre morts et 202 blessés sur les routes ces dernières 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 202 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile. Par ailleurs, une personne est décédée par inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de sa maison, dans la wilaya de Tébessa, note la même source. Les unités de la Protection civile sont intervenues, d'autre part, pour l'extinction de trois incendies à travers les wilayas de Chlef, Laghouat et Ouargla. Ces incendies ont causé des gênes respiratoires à 15 personnes, évacuées vers des structures sanitaires locales, et provoqué la mort de 3 000 poussins dans un hangar dans la wilaya de Chlef.

20 morts en Egypte dans un renversement de bus au canal du Delta

Vingt personnes ont été tuées quand leur minibus s'est renversé dans un canal du delta du Nil, dans le nord de l'Égypte, a indiqué le parquet, samedi accusant le chauffeur "qui téléphonait au volant". Le chauffeur qui a été blessé "a été surpris par une voiture qui arrivait. Il allait trop vite pour pouvoir l'esquiver", a ajouté le communiqué du parquet. Il a été arrêté et de premières analyses ont révélé qu'il était sous l'emprise de stupéfiants, d'après la même source. Vingt personnes ont péri et huit ont été blessées dont le chauffeur, selon le parquet. La police a mis en place un cordon pour éloigner une foule de badauds. En juillet, 25 personnes ont été tuées et 35 blessées quand leur car s'est encastré dans un camion garé en bord de route dans le centre de l'Égypte.

Royaume-Uni : plus de 40 000 migrants ont traversé la Manche cette année

Le nombre de migrants ayant effectué, depuis le début de l'année 2022, la traversée de la Manche à bord d'embarcations de fortune pour rejoindre le Royaume-Uni a dépassé dimanche la barre des 40 000, un record, a indiqué le ministère britannique de la Défense. Selon les chiffres du gouvernement, 972 personnes ont traversé la Manche à bord de 22 petites embarcations samedi, portant le total depuis le début de l'année à 40 885. Jamais autant de migrants - surtout des Albanais, des Iraniens et des Afghans - n'avaient effectué la dangereuse traversée. Sur toute l'année 2021, 28 526 traversées avaient été recensées.

Trois individus arrêtés pour escroquerie sur les réseaux sociaux à Ain Defla

Trois individus ont été arrêtés par les services de la sûreté de wilaya d'Ain Defla, pour leur implication dans une affaire d'escroquerie en exploitant les technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué, dimanche, communiqué rendu public par cette institution sécuritaire. Selon le même document, la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant des services de la police judiciaire de la wilaya, a arrêté trois (3) personnes, âgées de 19 à 31 ans et originaires d'Ain Defla, pour leur implication dans



une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs dans le but d'escroquer

des gens en exploitant les TIC et en usurpant l'identité d'autrui. Les mis en cause dans

cette affaire attiraient leurs victimes par de faux comptes, via les applications Facebook et WhatsApp, ou des numéros de téléphone d'autres victimes, a précisé la même source, notant que l'enquête a, également, révélé leur implication dans l'incitation à l'émigration clandestine par voie maritime, à travers des publications sur les réseaux sociaux. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires près le tribunal d'Ain Defla, qui a émis un mandat de dépôt à leur rencontre, a conclu le même communiqué.

Saisie de 50 fusils harpon détachés à Constantine

Les services de la police judiciaire relevant de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 50 fusils harpon détachés, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et d'information auprès de ce corps de sécurité. Selon la même source, le matériel saisi a été remis à la police judiciaire par la brigade relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes algériennes qui est parvenue dans le cadre de cette opération à l'arrestation de 5 individus âgés entre 18 et 58 ans à bord d'un camion dans un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-ouest. L'enquête a permis aux forces de la police d'identifier les deux propriétaires de cette marchandise prohibée issus d'une wilaya côtière de l'Est du pays, a ajouté la même source, précisant que sur la base d'une autorisation du parquet, il a été procédé à l'extension de la compétence territoriale au lieu où se trouvent ces deux individus qui ont été arrêtés et transférés au siège de la sûreté de wilaya pour un complément d'enquête qui a démontré que la quantité saisie était acheminée vers une wilaya du centre du pays. Après l'achèvement des procédures pénales, les accusés ont été présentés devant le parquet local pour "contrebande de marchandises d'origine étrangère (armes de 6ème catégorie) en usant d'un moyen de transport", a-t-on fait savoir.

Ooredoo présente ses offres et innovations aux chefs d'entreprises à la Smex Algeria 2022

Ooredoo, entreprise technologique, prend part à la 1ère édition de la Conférence et Salon internationaux sur les Petites et Moyennes Entreprises arabes (SMEX ALGERIA 2022), qui se tient du 12 au 14 Novembre 2022 au Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX). La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment du Ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, M. Kamel Rezig, du Ministre des



Finances, M. Brahim Djamel Kassali, du Ministre de l'Industrie, M. Ahmed Zeghdar, ainsi que le conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires économiques, M. Yacine Ould Moussa. Organisé par la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX), en partenariat avec l'Union Arabe pour le Développement des Exporta-

tions Industrielles AUIED, ce salon qui rassemble des propriétaires d'entreprises et de décideurs, constitue une plate-forme d'affichage, de commerce, d'échange et de coopération pour les Petites et Moyennes Entreprises aux niveaux national et international. Ooredoo prend part à ce Salon à travers un stand au niveau

duquel des conseillers commerciaux de Ooredoo Business exposent les différentes offres et solutions de l'entreprise adaptées aux besoins des professionnels. Au cours de la cérémonie d'ouverture, la délégation ministérielle a visité le stand Ooredoo, où elle a été informée des différentes solutions technologiques proposées par Ooredoo aux visiteurs du salon. A travers sa participation à cet événement économique et commercial, Ooredoo confirme son statut d'acteur engagé dans l'accompagnement des professionnels de tous les secteurs d'activité avec des offres et solutions innovantes.

Manifestation à Berlin contre la cherté de la vie

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, à Berlin en faveur d'une taxation des plus riches et d'un encadrement des prix des denrées. Le slogan-phare de la mobilisation : «Redistribuer du haut vers le bas!» les richesses du pays, a vu la participation de plus de 3000 manifestants, rassemblés derrière ce mot d'ordre et défilé en plein centre de la capitale allemande, à l'appel de plusieurs syndicats, associations de la société civile et d'organisations de gauche pour protester contre la flambée des prix et des loyers. «L'expropriation, c'est la moitié du chemin» ou «Redistribuer ! Du haut vers le bas» étaient inscrites sur des sur des pancartes et des banderoles portées par les manifestants pour dénoncer un système économique, qui «privilégie les profits plutôt que les besoins des citoyens» était inscrit sur une banderole pour dénoncer cette inégalité. Plombées par la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, les statistiques officielles allemandes montrent que le mois d'octobre est le deuxième d'affilée avec une inflation à deux chiffres, un record depuis les années 1950.

MISE AUX POINGS

«Aït-Nouri est officiellement affilié à la Fédération algérienne de football (FAF) qui vient de recevoir le document confirmant le changement de nationalité sportive de la FIFA il y a tout juste trois jours. C'est un joueur talentueux et de qualité qu'on aura l'occasion de voir à l'œuvre lors du stage prévu le mois de mars prochain».

Djamel Belmadi, sélectionneur national,



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Lundi 14 novembre 2022

24 °C / 13 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 17 km/h
Humidité : 66%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 6 km/h
Humidité : 90 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 19 rabi el thani 1444

Dohr : 12h33
Assar : 15h19
Maghreb : 17h43
Îcha : 19h04

Mardi 20 rabi el thani 1444
Sobh : 05h57
Chourouk : 07h26

VACCINATION DES ENFANTS

Le Pr Djenouhat annonce un nouveau programme pour 2023

Lors de son entretien hier à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3, le professeur Kamel Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie, a annoncé un nouveau carnet vaccinal pour les enfants qui sera appliqué d'ici 2023, rappelant que la cause du chamboulement du programme était la crise pandémique de la Covid-19.



« Il y a beaucoup d'enfants qui n'ont pas suivi correctement le programme de vaccination pendant la pandémie » a déclaré le Pr Djenouhat expliquant « Ce nouveau programme va un peu plus protéger nos enfants contre les maladies transmissibles », précisant que « des réunions sont faites au niveau du ministère de la Santé pour faire avancer cette question ». Et a ajouté le président de la société algérienne d'immunologie « je pense qu'il y a pas mal de structures qui ont déjà commencé le nouveau programme vaccinal ».

LA GRIPPE SERA « SÉVÈRE » CETTE SAISON

Pour plusieurs raisons, la grippe saisonnière s'annonce sévère cette année « la première raison c'est la dette immunitaire suite à son absence depuis 2 ans, et on n'a pas eu de vaccins antigrippal pendant ces deux années de pandémie », ajoutant que « ce qu'il faut savoir qu'il y a un seul virus respiratoire qui domine la population et ces deux années on a vécu la domination écrasante du Covid-19, mais après le variant omicron, on a constaté une baisse beaucoup plus par rapport à la gravité ce qui permettra à d'autres virus respiratoires à prendre le dessus » explique-t-il. Il a également appelé à une vaccination massive pour réduire les effets de la grippe saison-

nière qui commence déjà à se répandre au sein de la population, notamment chez les personnes âgées. « Beaucoup de gens perdent leurs parents âgés juste parce qu'ils ne se sont pas faits vacciner », regrette-t-il.

Selon lui, « la grippe saisonnière va être plus difficile cette fois-ci, en raison de la dette immunitaire, qui elle-même, suppose la disparition du virus grippal pendant deux années face au Covid-19 et la non-vaccination de la population. ». L'institut national de santé publique (INSP) est sensibilisé et accorde deux réunions par semaine par rapport aux nouveautés de vaccinations, a affirmé le Pr Djenouhat expliquant que « les choses avancent dans le bon sens par rapport à cela, mais avec l'arrivée de la saison grippale il faut accentuer la vaccination contre ce virus ».

« LE VIRUS DE LA COVID-19 S'EST TRANSFORMÉ »

À propos du Covid-19, Pr Djenouhat a évoqué la transformation du virus en forme endémique. « En Algérie on est en train de voir une évolution Bi-saisonnière. Mais heureusement il n'y a qu'un seul variant qui circule qui est l'Omicron qui a

perdu de son intensité », explique-t-il, précisant qu'il est prévu « une augmentation » de la gravité suite à une confection des deux virus dits Omicron et la grippe saisonnière.

Qui peuvent causer ensemble des décès chez les personnes vulnérables. Le Pr a lancé un appel aux malades pour maintenir les mesures préventives afin de protéger l'entourage.

M. Seghilani

1ÈRE ÉDITION DE LA SMEX

Le Groupe Télécom Algérie y prend part

Le Groupe Télécom Algérie (GTA) et ses filiales prennent part pour son deuxième jour à la 1ère édition de la Conférence et l'Exposition Arabe et Internationale des petites et moyennes entreprises (SMEX), sous le thème « La Quatrième Révolution Industrielle : Défis et Opportunités pour les PME » et ce, au niveau du Palais des Expositions « pavillon U », Pins Maritimes- Alger. Selon un communiqué de presse, l'événement organisé sous le haut patronage du Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane réunit plusieurs secteurs d'activités à travers les plus importantes entreprises algériennes et étrangères. Tout au long de cette manifestation, le GTA et ses filiales présenteront leurs offres et services via un stand. En participant à cet événement, le GTA et ses filiales confirment leurs positions d'entreprises engagées dans l'implémentation et la généralisation des Technologies de l'Information et de la Communication, visant ainsi à hisser et accroître l'économie nationale.

S. O.

ERDOGAN ÉVOQUE UN ACTE TERRORISTE

Au moins six morts et 53 blessés dans une forte explosion à Istanbul

Une forte explosion est survenue, hier après-midi, au cœur d'Istanbul, sur l'avenue Istiklal précisément. Les premiers bilans communiqués officiellement ont fait état d'au moins six morts et 53 blessés causés par cette déflagration qui a secoué cette avenue populaire très prisée. « Les équipes médicales, les policiers, les sapeurs-pompiers et les équipes de la direction turque des Catastrophes Naturelles et des Situations d'Urgences

(AFAD) ont été dépêchés sur les lieux », a fait savoir le gouverneur d'Istanbul, Ali Yerlikaya, cité par l'Agence Andalou. Bien que les causes et les origines de l'explosion soient restées inconnues, le président Recep Tayyip Erdogan, qui allait rejoindre Bali pour participer au 17e sommet du G20, a réagi lors d'une conférence de presse tenue avant son départ. Se référant aux premières informations communiquées par le gouverneur

de la ville, Erdogan a déclaré que l'explosion pourrait être attribuée à un acte terroriste. En sus les premiers éléments de l'enquête « montrent également qu'une femme a joué un rôle dans l'explosion », a-t-il ajouté, précisant que les auteurs de cet acte seront identifiés. « Les tentatives de soumettre la Turquie et la nation turque par le terrorisme sont vouées à l'échec », a dénoncé fermement Erdogan.

R. I.

SOUS-RIRE

